

Jacques LEMOINE

UN VILLAGE HMONG VERT DU HAUT LAOS

Milieu technique et organisation sociale



Un Village Hmong Vert Du Haut Laos: Milieu
Lemoine Jacques

HMO.3313.00

WINTER 2003

de la Recherche Scientifique

UN VILLAGE HMONG VERT

DU

HAUT LAOS

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHES
SUR L'ASIE DU SUD-EST ET LE MONDE INSULINDIEN

ATLAS ETHNO-LINGUISTIQUE

RECHERCHE COOPÉRATIVE SUR PROGRAMME N° 61

DEUXIÈME SÉRIE

MONOGRAPHIES

A paraître dans la collection :

Première série, Atlas; Deuxième série, Monographies; Troisième série, Bibliographies; Quatrième série, Dictionnaires; Cinquième série, Documents.

ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VI^e Section

UN VILLAGE HMONG VERT
DU
HAUT LAOS

par

Jacques LEMOINE

Editions du Centre National de la Recherche Scientifique
15, quai Anatole-France - 75700 Paris
1972



OUVRAGES PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

L. BERNOT

LES CAK

M^{me} D. BERNOT

BIBLIOGRAPHIE BIRMANE

(Année 1950-1960)

J. DOURNES

BOIS-BAMBOU

ASPECT VÉGÉTAL DE L'UNIVERS JORAI

M. REINHORN

DICTIONNAIRE LAOTIEN-FRANÇAIS

(en deux volumes)

Marie A. MARTIN

INTRODUCTION A L'ETHNOBOTANIQUE DU CAMBODGE

Louis BERTHE †

BEI GUA — ITINÉRAIRE DES ANCÊTRES

Jacques LEMOINE

UN VILLAGE HMONG VERT DU HAUT LAOS

A ma femme, Annie, dont l'inlassable soutien a fait plus que tout autre pour la réalisation de cet ouvrage.

I.

MILIEU TECHNIQUE
ET ORGANISATION SOCIALE

voyelles et les diphtongues des deux dialectes, ainsi :

| | | | |
|-----------------|----------------------|-----------|----------------|
| <i>i</i> (Vert) | = /i/ ou /e/ (Blanc) | <i>a</i> | = /ai/ ou /ia/ |
| <i>e</i> | = /e/ ou /i/ | <i>aŋ</i> | = /a/ |
| <i>ü</i> | = /ü/ ou /i/ | <i>ɔŋ</i> | = /u/ ou /ɔŋ/ |
| <i>u</i> | = /ɔ/ ou /u/ ou /au/ | <i>au</i> | = /u/ ou /au/ |
| enfin : | | | |
| <i>f</i> | = /f/ ou /h/. | | |

Les tons sont au nombre de 7 plus 1 variante et se divisent en trois registres et trois modulations : égale, descendante, montante. Soit le tableau ci-dessous ⁽¹⁵⁾ :

| Modulation | Egal | Descendant | Montant |
|-----------------|------|------------|---------|
| <i>Régistre</i> | | | |
| Haut | 55 | 53 | |
| Moyen | 33 | 31 | 34 |
| Bas | 11 | 10 | 213 |

Le ton (213) est une variante en distribution complémentaire avec le ton (31). Heimbach a formulé ainsi cette complémentarité : prendra le ton (31) le monème qui se trouve arriver en tête du syntagme autonome, si le monème se trouve à la fin, le ton se change alors en (213).

Les phénomènes de changements de ton consécutifs au contact dans la même séquence avec un autre ton (bien connus en chinois) existent aussi en hmong :

Après les tons (55) et (53), les tons (53) (13) et (31) deviennent (10), le ton (34) devient (33), le ton (33) devient (11). Ces variations des tons ont été amplement illustrées pour le *hmong blanc* par Heimbach dans les Appendices à son dictionnaire.

Le *hmong* connaît aussi l'intonation spéciale d'intensité, que possèdent le chinois et le thaï, et qui consiste à répéter le mot sur lequel on insiste en élevant considérablement le timbre de la voix.

Une autre intonation découverte et illustrée par Heimbach vient imprimer une modulation particulière (354) sur la dernière syllabe d'un énoncé exprimant la surprise ou la colère.

La comparaison de leurs systèmes phonétiques montre bien comment les deux dialectes peuvent être mutuellement compréhensibles. Mais les divergences ne sont pas seulement phonétiques. Elles affectent bien davantage le lexique. Et c'est là la principale source de difficultés entre locuteurs de l'un et de l'autre dialecte.

L'ÉCRITURE

Les Hmong ne possèdent pas d'écriture et il en va de même pour toutes les populations parlant les langues MIAO. Dans le passé, quelques-uns ont pu apprendre la langue et l'écriture chinoises et s'en servir pour correspondre entre eux, mais à travers la langue chinoise, et sans pouvoir comme les Yao ou les Vietnamiens adapter les caractères chinois à la transcription de leur langue. Certes

⁽¹⁵⁾ Notre tableau diverge de celui de Heimbach pour les tons (31), (10), (11) et (213).

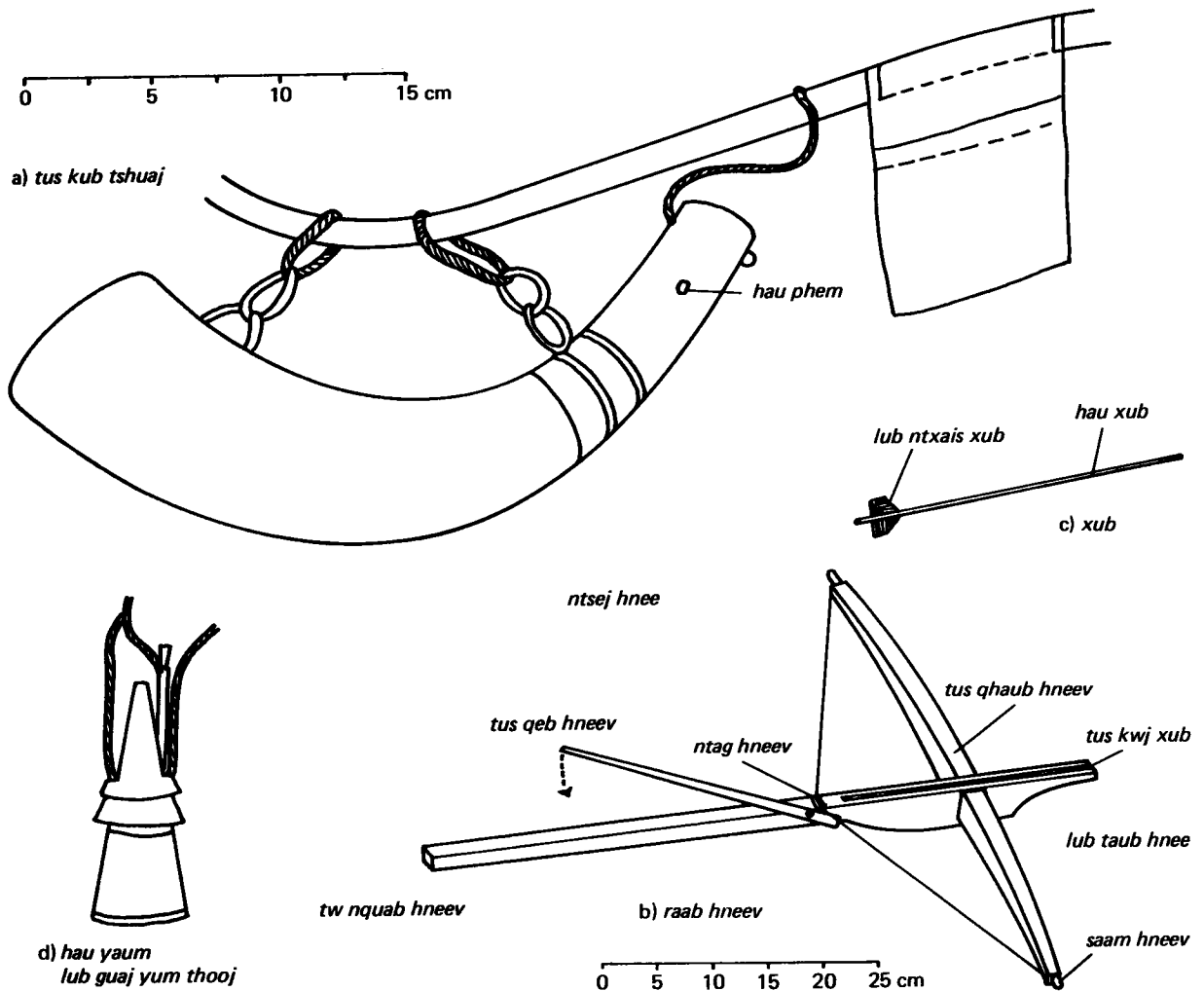


Fig. 9. — a) la corne à poudre, b) l'arbalète, c) la flèche, d) corne à poudre d'urgence portée sur la poitrine.

les grands sacrifices, se réservant une part pour lui-même et pour vendre. Parmi les chasses occasionnelles et à l'affût, il faut citer celle du porc-épic *nploos*, et du varan *nab qaa*, grand lézard de ray. Ce dernier est capturé vivant, pour être emmené à la ville et, si possible, vendu.

Les rapaces (milans et éperviers) *dlaav* et les fauves (le tigre *tsuv* et l'ours *dlais*) menacent les poulaillers et le cheptel. Abattre un milan est pour un chasseur un grand motif de fierté, et l'auteur du coup de fusil pend à une perche devant sa maison, une aile entière au bout d'une corde afin que nul n'en ignore... Pour le tigre qui s'attaque aux gorets en maraude loin du village, les paysans, une fois sa trace repérée (il se décèle en laissant sur son passage des charognes à demi-dévorées) lui tendent une embuscade ou disposent sur son chemin des fusils piégés en chicane. Tout ça ne va pas sans accidents; cependant, la terreur du tigre qui est encore un animal à travestis ⁽⁶⁾, guidé par un génie machiavélique (le *Dlaab Puj Ntxoog*) est telle que tous les moyens sont bons pour l'abattre. En fait,

⁽⁶⁾ C'est l'équivalent des tricksters du folklore américain. Il peut entrer dans un village sous l'apparence humaine afin d'y choisir sa victime. On rencontre encore des cas d'envoûtement et de possession par des tigres.

| Nom vernaculaire | Nom scientifique et description | Forme végétale | Usage |
|--|---|----------------|---|
| <i>Nplooj peb ceg</i> <i>Ntoo peeb lab soob</i> | <i>Callicarpa Longi folia</i> Lam. (Verbenaceae) | A | feuilles écrasées sur blessures |
| <i>Ntoo plaab ntxhais</i> | <i>Leea crispa</i> L. (Leeaceae) | Ate | sur blessure pour arrêter hémorragie |
| <i>Ntoo quav neeg</i> | <i>Cassia fistula</i> L. (Leguminosae) | A | diarrhées sanglantes |
| <i>Qaub quav yeeb</i> | <i>Polygonum chinense</i> L. (Polygenaceae) | Ate | pilée au mortier et délayée dans l'eau, application sur brûlures |
| <i>Saab yeeb dlawb</i> | <i>Solanum verbascifolium</i> L. (Solanaceae) | Ate | cataplasme contre la fièvre. |
| <i>Hmaab tshoog</i> | non identifiée | L | rhumatismes |
| <i>Hmaab tshuaj kaas</i> | " | L | vermifuge, appliqué dans les blessures où il y a des vers |
| <i>Hmaab txhais</i> | <i>Pellionia repens</i> (Urticaceae) | L | application, mal au pieds |
| <i>Caag txhais</i> <i>Caag vaj phais</i> | <i>Zingiber zerumbet</i> Rosc. | | racine médicinale d'usage multiple |
| <i>Ntoo yug</i> | | A | pour les boutons de la variole, (<i>mob quas paav</i>) écorce ou feuilles dans un bouillon de poule |
| <i>Ntseg ntsaug</i> | espèce d'ail sauvage | | tisane diurétique |

La plupart de ces plantes⁽¹⁶⁾ sont utilisées en composition et les remèdes donnent lieu à de véritables préparations d'apothicaire. Ainsi pour la blennorragie, *mob uav*, la préparation suivante, mélanger ensemble :

1) du fruit de roseau frais, *txwv tauj tsab*;

2) de l'opium vert, *yeeb ntsuab*, et du *ntoo qaj* (arbre non identifié) auquel on ajoute du « poison à rats », *kuab lom tsuag*, en badigeonner, *pleev*, la partie malade « pour faire mourir les vers ».

Il arrive qu'un chasseur, comme ce fut le cas de *Soob Tswb*, en 1966, se trouve au hasard d'un fourré, nez à nez avec un ours. S'il survit à l'aventure, ce n'est point sans profondes et cruelles morsures. La peau du front et de la tempe de *Soob Tswb* avait été déchirée et profondément soulevée sur huit centimètres, en partant de l'arcade sourcilière, et l'oreille droite était à moitié arrachée. Nous avons vu la blessure une vingtaine de jours après l'accident, elle avait été traitée par un *kws tshuaj* du village : *Tsu Yob*. Elle ne présentait aucun signe d'infection, et s'il n'y avait point de sutures, elle ne s'en cicatrisait pas moins, lentement et sûrement. *Tsu Yob* avait utilisé pour la soigner un cataplasme composé de trois plantes médicinales pilées au mortier : *tshuaj ntsuab nce ntoo*, litt. « Remède vert grim pant aux arbres », soit *Pothos scandens* L. (Araceae) qui est effectivement une herbe grimpante épiphyte, *tshuaj txuas leeg* « Remède qui aspire le nerf » (non identifié) et *hmaab ntsuab nce ntoo* « Liane verte épiphyte ».

⁽¹⁶⁾ Cette liste n'est pas exhaustive, les dictionnaires de Bertrais et de Vidal, qui ne la recourent pas entièrement non plus, donnent d'autres noms encore qu'il serait fastidieux de reprendre ici.

Hok et d'une façon générale au Laos et en Thaïlande, ne diffère pas fondamentalement de celle établie par Ruey. Il n'en demeure pas moins plusieurs points contradictoires. Pour simplifier l'exposé, nous décrivons d'abord le système que nous avons vu fonctionner avant de revenir à celui de Ruey et aux conclusions qu'il en tire.

Comme on pouvait s'y attendre les termes de parenté sont soumis aux variations dialectales. A Pha-Hok où cohabitent Hmong Verts et Hmong Blancs, parfois liés entre-eux par des alliances matrimoniales, on trouve en présence deux versions dialectales du même système. Locuteurs de l'un ou de l'autre dialecte connaissent également les deux versions qui ne sont pas rigoureusement identiques. On peut dire que pour eux comme pour nous, elles s'éclairent l'une par l'autre.

En hmong vert, la nomenclature repose sur 20 termes élémentaires, assistés de termes dérivés à la manière des nomenclatures chinoise et tibétaine⁽¹⁸⁾. Nous avons groupé chacun de ces termes avec ses composés de sorte que le sens de la forme « substantive » résulte de l'ensemble de ses combinaisons au sein des différents paradigmes où elle se trouve incorporée⁽¹⁹⁾.

Si nous considérons les générations antérieures à celle d'Ego, nous trouverons une opposition entre 3 paires :

puj yawg / yawm tais / nam txwv

Chacun de ces termes se rencontre dans les séries suivantes :

Yawg :

yawg suab : trisaïeul paternel.
yawg koob : arrière-grand-père paternel.
yawg : grand-père paternel.
yawg laug : frère du père plus âgé que le père.
yawg cuag : beau-père de mon fils ou de ma fille.
quas yawg : mari (femme parlant).

Puj :

puj suab : trisaïeule paternelle.
puj koob : arrière-grand-mère paternelle.
puj : grand-mère paternelle.
puj laug : femme du frère aîné du père.
puj nyaaj : sœur du père.
puj cuag : « belle-mère » de ma fille.
quas puj : femme (homme parlant).

Yawm :

yawm : grand-père maternel.
yawm laug : mari de la sœur aînée de la mère.
yawm hluas : mari de la sœur cadette de la mère.
yawm txwv : père de la femme.

(18) Paul BENEDICT, *Tibetan and Chinese kinship terms*, Harvard, *Journal of Asiatic studies*, vol. 6, 1942, repris par Cl. LÉVI-STRAUSS, *Les structures élémentaires de la parenté*, Paris, 1949, p. 259 et suivantes.

(19) Sur ce terrain-là nous suivons A. RIGALOFF, *Les systèmes chinois de la parenté*, *L'Homme*, décembre 1962, p. 54 : « Tous les termes formés sur le même substantif, y compris le terme simple, seront considérés comme des réalisations d'un modèle unique, et donc comme les combinaisons de ce substantif avec les paradigmes successifs qui correspondent aux éléments déterminants (ou adjectif). De sorte que c'est par déduction, en faisant intervenir l'absence de forme (zéro : \emptyset) dans chacun de ces paradigmes, que se dégage une acceptation stricte, plutôt qu'un sens premier — dans le cas particulier du terme simple, où la forme substantive et le terme se trouvent coïncider ».

A la génération au-dessous d'Ego on ne trouve plus que deux paires opposées :

tub ntxhais / vauv nyaab

Tub :

tub : fils.

Ntxhais :

ntxhais : fille.

Vauv :

vauv : gendre.

Nyaab :

nyaab : bru.

Enfin, à la deuxième génération au-dessous d'Ego on ne trouve qu'un seul terme : *xeeb ntxwv* (du chinois *souen tseu*, petit-fils). Ce terme est employé indifféremment pour les enfants des deux sexes, néanmoins lorsqu'on a besoin de préciser, on utilise la terminologie des enfants en ajoutant comme déterminant *xeeb ntxwv*.

Xeeb ntxwv :

xeeb ntxwv : petit-fils ou petite-fille.

tub xeeb ntxwv : petit-fils.

ntxhais xeeb ntxwv : petite-fille.

nyaab xeeb ntxwv : femme du petit-fils.

vauv xeeb ntxwv : époux de la petite-fille.

Si on examine attentivement les divers types de composition des termes dérivés, on s'aperçoit qu'on peut les ranger en trois catégories. La première rassemble des adjectifs : *laug* « vieux » / *hluas* « jeune » / *nraab* « médian » / *yau* « petit » / *ntxawg* « benjamin ». Ils servent tous à distinguer entre aînés et cadets des deux sexes.

La deuxième catégorie comprend des mots comme *suab*, indicatif de la quatrième génération au-dessus d'Ego, en ligne paternelle, *koob*, indicatif de la troisième génération; *nyaaj*, « sœur du père », *dlaab* « frère de la mère », *kwj* « mari de la sœur du père », *yij* « mari de la sœur » se comportent plutôt comme des « substantifs » que viennent modifier les termes élémentaires de *puj*, *yawm*, *tais*, *txwv*, *nam*.

Cette catégorie se ramènerait donc à la troisième dans laquelle un terme élémentaire est modifié par un autre terme élémentaire comme dans *yawm txwv* et *nam tais*. Essayons d'abord de trouver une définition pour chacun des 16 termes élémentaires que nous avons retenus.

Yawg : ascendant à la 2^e génération en ligne paternelle comme dans *yawg / yawg koob / yawg suab*. Pour ce dernier terme *suab* se prononce souvent à Pha-Hok comme *Suav* « chinois », on l'expliquait alors comme « l'aïeul quand on était encore en Chine » ! *Yawg Laus*, oncle paternel plus âgé que le père, se dit en dialecte blanc *txwv hlob*, qui est la traduction exacte de la fonction, soit « père aîné ». L'emploi de *yawg* à la place de *txwv* auquel répond l'emploi de *puj* à la place de *nam* peut s'expliquer, au moins provisoirement, comme l'emploi d'un terme honorifique à l'adresse d'un éventuel chef de lignée. En dehors des termes de parenté *Yawg* signifie « Monsieur » dans les deux dialectes et sert de forme d'adresse polie envers toute personne adulte à l'extérieur de la parenté. C'est en ce sens, sans doute, qu'il faut comprendre son emploi dans *yawg cuas*, beau-père de mon enfant, auquel répond *puj cuas*, il n'est sans doute possible que par la position marginale dans le système, des intéressés. Au contraire *quas yawg*, auquel correspond *quas puj* (mari et femme) est à la fois une appellation honorifique et une confirmation dans la lignée patrilinéaire.

La récurrence de *dlaab* dans une série de quatre termes :

- txwv dlaab* « frère de la mère »
- nam dlaab* « femme du frère de la mère »
- yawm dlaab* « frère de la femme »
- tais dlaab* « femme du frère de la femme »

mérite toute notre attention. Si on se contente d'une explication d'ordre teknonymique on peut remarquer que le frère de la femme occupe par rapport à mes enfants la même position que le frère de ma mère par rapport à moi, d'où l'extension du terme. Si on examine le cas particulier de la femme du frère de la femme en hmong blanc, on a, nous l'avons vu, deux termes selon que le locuteur est femme ou mari. Une femme appelle sa belle-sœur *tis nyab*, soit « belle-sœur bru » alors que son mari la nomme *tis dab laug* (et non *tis dab*, qui serait alors l'équivalent de *tais dlaab*) que Bertrais, dans son dictionnaire, par une méprise significative traduit par « femme de mon oncle maternel », dans une rubrique et « femme du beau-frère » dans une autre.

Cette ambiguïté entre le frère de la femme et le frère de la mère n'est peut-être qu'un accident terminologique puisqu'elle ne se retrouve pas dans le dialecte le plus voisin. Quoiqu'il en soit si le couple sœur du père et son mari est nettement distinct du père de la mère et de sa femme, leurs enfants sont rigoureusement confondus par la nomenclature et ils sont confondus avec les cousins parallèles matrilatéraux.

On constate d'autre part dans la génération d'Ego et dans la génération du père une tendance marquée à sauter une génération soit vers le haut soit vers le bas. Nous avons vu qu'à l'intérieur de la lignée paternelle les aînés du père recevaient le titre honorifique de grand-père (*yawg*) et la sœur du père celui de grand' mère (*puj*), les femmes des frères sont appelées également *nam* « mère » (mais peut-être aussi femme) à commencer par la *nam tij* « femme du frère aîné » qui est une conjointe possible en vertu de la règle du lévirat. On peut concevoir une explication à ces faits. « Mari » en dialecte blanc se dit *tus txiv* et « femme » *poj niam*. Si l'on abrège chacun de ces termes on a *txiv* et *niam* ne signifiant plus « père » et « mère », mais « mari » et « femme ». *Nam tij* pourrait donc se traduire « femme du frère aîné » et être considéré comme l'abréviation de *poj niam tij laug*. Cependant on ne voit pas pourquoi, en ce cas on aurait *nam ntxawm* (ou *niam ncaus*) et non pas *niam kwv* ? Faut-il pour autant conclure à un collectif de mères rassemblant toutes les femmes mariées à l'intérieur de la maisonnée ? Nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer.

L'équation, déjà notée, entre sœurs de la mère et sœurs de la femme en dialecte vert s'explique en partie par la possibilité d'union, sous certaines conditions, avec une sœur classificatoire de sa mère.

Le système enfin fait grand cas de la différence entre aînés et cadets. On la retrouve aux niveaux importants du père et d'Ego, en position matrilatérale comme en position patrilatérale. Il semble, par contre, que la division subséquente des aînés et cadets en grand/moyen/petit soit superfétatoire et n'ajoute rien. Certains l'étendent même à leurs sœurs qui deviennent à leur tour *muam hlub* / *muam nraab* / *muam yau*. Cette distinction est surtout employée par les petits enfants et ne semble pas subsister à l'âge adulte. De toute façon, même dans le cas où on l'utilise, c'est toujours une classification au second degré, régulièrement omise si la nécessité ne s'en fait pas sentir.

Toutes ces caractéristiques de la nomenclature⁽²³⁾ semblent militer en faveur d'un système

(23) Cf. LÉVI-STRAUSS, *op. cit.*, p. 429, note (1), commentant un article de Fei sur les termes de parenté chinois dans les systèmes parlés « où il note la pauvreté des termes utilisés pour désigner le groupe des hommes qui ont épousé les femmes du clan », semble évoquer une situation tout à fait comparable à ce que nous trouvons chez les Hmong : « Pratiquement seuls des termes descriptifs sont utilisés. Fei interprète cette carence comme un indice possible de l'existence ancienne d'une organisation dualiste (p. 133). On penserait plutôt à un ancien système de lignées, dans ce cas comme dans celui, analysé par le même auteur, du système de Shanghai, avec la différenciation des parents et alliés entre : hommes et femmes de mon clan; femmes de mon clan; hommes qui ont épousé

